

Montréal, le 27 septembre 2012

Par courrier électronique

Me Yves Fréchette
Hydro-Québec - Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Suivi de la décision D-2009-140
Notre dossier : R043220 YF
Notre dossier : R-3705-2009 – D-2009-140

Cher confrère,

Pour faire suite à votre lettre du 17 juillet dernier, veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse au Transporteur dans le cadre du suivi de la décision citée en titre.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses à cette demande d'ici **le 12 octobre 2012**.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as
Pièce jointe